

FORMATIONS AU TUTORAT 2024

FINANCEE PAR LE FONDS SOCIAL EUROPEEN ET LA REGION REUNION

Contexte

L'ARFIS OI – IRTS de La Réunion adapte son offre de formation des tuteurs en direction :

- Des sites qualifiants partenaires du projet d'alternance de l'IRTS dans le cadre des formations initiales.
- Des salariés et/ou employeurs au titre de la formation professionnelle continue.

Dans le cadre de la formation diplômante des futurs travailleurs sociaux, les tuteurs de proximité et les maîtres d'apprentissage sont des acteurs clés pour la réussite du projet d'alternance en collaboration avec le centre de formation.

Deux actions sont proposées pour répondre à cette obligation (*sous réserve de financement par le Fonds Social Européen et la Région Réunion*) :

- La fonction tutorale : sensibilisation
- La fonction tutorale : approfondissement

Objectifs

Les objectifs généraux de ces formations :

- Permettre aux établissements de s'inscrire dans une démarche de « site qualifiant »,
- Accompagner la construction des compétences et des outils nécessaires à l'accomplissement de la mission des tuteurs et des maîtres d'apprentissage.
- Promouvoir la fonction tutorale pour valoriser la transmission des savoir-faire des acteurs.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques,
- Echanges,
- Etudes de cas...

Public

Sensibilisation : Les tuteurs de proximité et les maîtres d'apprentissage du secteur social, médico-social et sanitaire qui accompagnent les stagiaires sur le terrain.

Approfondissement : Les tuteurs de proximité ayant déjà suivi la formation de sensibilisation et accueilli un stagiaire.

Validation de la formation

L'évaluation consistera en un bilan individuel de la formation permettant d'apprécier le niveau de satisfaction concernant l'atteinte des objectifs et le déroulement de la formation ainsi qu'en un bilan d'acquisition de compétences

Une attestation de suivi de la formation délivrée par l'ARFIS OI - IRTS de La Réunion sera remise à chaque participant (indiquant le prorata des heures effectives de présence).

Formation

Durée

- Sensibilisation : 42 heures
- Approfondissement : 28 heures

Contenu de la formation

Fonction tutorale : sensibilisation

- Comprendre la fonction tutorale dans les formations en travail social,
- Identifier les enjeux de l'apprentissage en situation d'alternance,
- Construire la démarche d'accompagnement du tuteuré, dans le projet d'alternance avec le centre de formation.

Fonction tutorale : approfondissement

- L'évaluation des compétences du tuteuré : les outils d'évaluation, l'identification de la démarche dans le contexte d'intervention.
- Techniques d'analyse des pratiques et de l'activité : groupe d'analyse de pratique, instruction au sosie, entretiens d'explicitation.

Calendriers prévisionnels de formation

- Sensibilisation : 24 – 25 - 28* octobre – 7 – 8 et 12 novembre 2024
- Approfondissement : 12 – 13 – 19* et 20 septembre 2024

(*jour de formation en distanciel)

Lieu de formation :

IRTS de La Réunion au 1, Rue Sully Brunet 97470 ST BENOIT

Procédure d'inscription

Pré-requis :

Titulaire d'un diplôme du Travail Social

Pièces à fournir à l'inscription :

- Fiche d'inscription à compléter et à signer par le(la) salarié(e) et l'employeur avec cachet de l'établissement
- Copie du diplôme
- Copie de la pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, ...)

Les pièces sont à transmettre par mail à Mme CALTON Terry à l'adresse suivante : polefc@irtsreunion.fr

Coût de la formation

Formations financées par la Région Réunion.

Contact

Secrétariat de la formation continue

Terry CALTON, Assistante pédagogique

polefc@irtsreunion.fr

Tél : 0262 92 97 77